

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0054112

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5771 Société : RAJ
 Actif Pensionné(e) Autre : N82602
 Nom & Prénom : ATMANI ouassif
 Date de naissance : 21.01.1960
 Adresse : 101 Bd Bourgogne Casablanca
 Tél. : 0671271657 Total des frais engagés : 1142 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tel: 05 22 48 28 43

Cachet du médecin :

Date de consultation : 27 OCT 2023
 Nom et prénom du malade : ATMANI ouassif Age : 63
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Arthrose du genou
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Arthrose du genou

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 06/09/2023 Le : 06/09/2023

Signature de l'adhérent(e) : ATMANI ouassif

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21/01/2023	CJ	7051		Dr. ANISS QUASSIF ORTHOPÉDISTE TRAUMATOLOGUE 169 Bd. Bourgogne - Casablanca Tél: 05 22 29 56 63

EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
27/10/23	PHARMACIE ZIRAOUI 168.40
27/10/23	Dr. HICHI Maria 236, Bd. Ziraoui N°18 - Casablanca Tél: 05 22 29 56 63

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. ANISS QUASSIF ORTHOPÉDISTE TRAUMATOLOGUE 169 Bd. Bourgogne - Casablanca Tél: 05 22 29 56 63	27/01/2023	Signature 7051	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to				

DR. OCASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTÉ

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام والمفاصل، العمود الفقري
خبير قضائي

27 OCT 2023

Armani Wolfe

PHARMACIE ZIRAOUI
Dr. MRICHI Maria
13236, Bd. Zirroui N°18 - Casablanca
Tél: 05 22 49 26 43

143.60

1) DOLICOX 60 mg x 14 jours

S.V

25.20 x 2

2) COPARANTAC 500 mg x 14 jours

S.V

18.80
T = 168.60
13.40
22

17 x 3 / J

INPE
092058460

31.30

3) ZYLORIC 200 mg / jour

Dr. ANISSOUSSI
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne N°18 - Casablanca
Tél: 05 22 49 26 43
Cachet et signature du Médecin

390.00

4) GENIUS 50 mg x 14 jours

PHARMACIE ZIRAOUI
Dr. MRICHI Maria
286, Bd. Zirroui N°10 - Casablanca
Tél: 05 22 49 26 43

591.70

159, Boulevard Bourgogne, Résidence Shwan Rez-de-chaussée, Appt. N°18 - Casablanca
Téléphone : 05 22 49 26 43

PPV: 143DH60
PER: 01/26
LOT: M093-12

LOT 230748
EXP 02 2027
PPV 31.30



COPARAN

400 mg / 20 mg

COPARANTAL®

400 mg / 20 mg

PPV 25DH
EXP 10/20 PPV 25DH20
LOT 16009 EXP 10/2024
LOT 160095

85,90
L

IXOR® 20 mg 28 comprimés effervescents

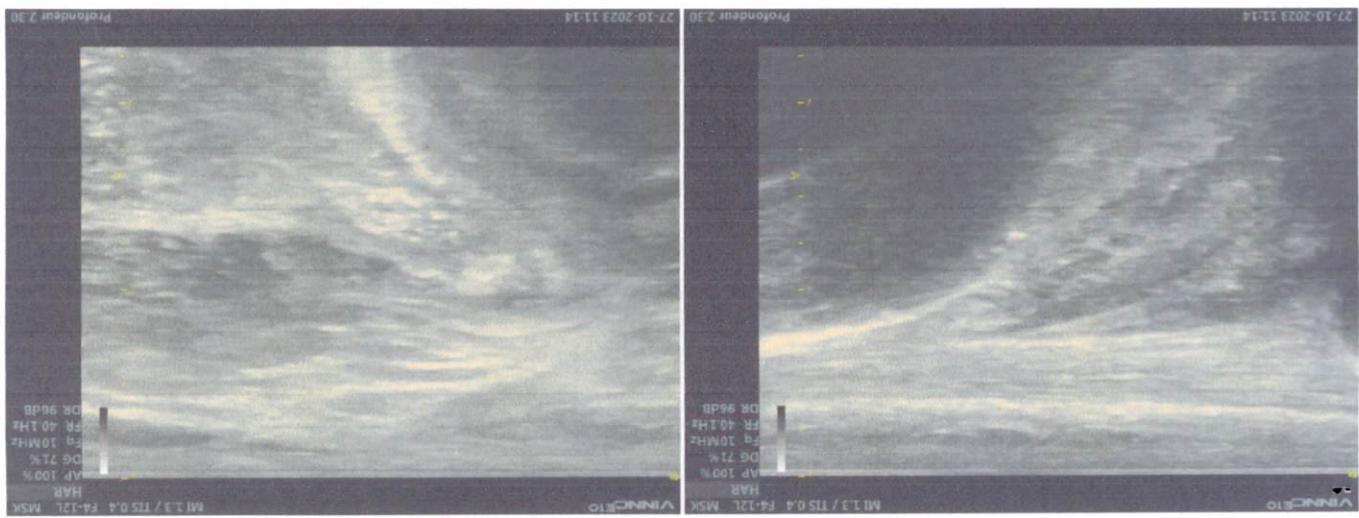
PPV 118DH50 EXP 04/2025
LOT 350261

15/04/20

0,85 mg
Omeprazole

PPV: 390 00 DH
bouteille 60 comprimés pelliculés



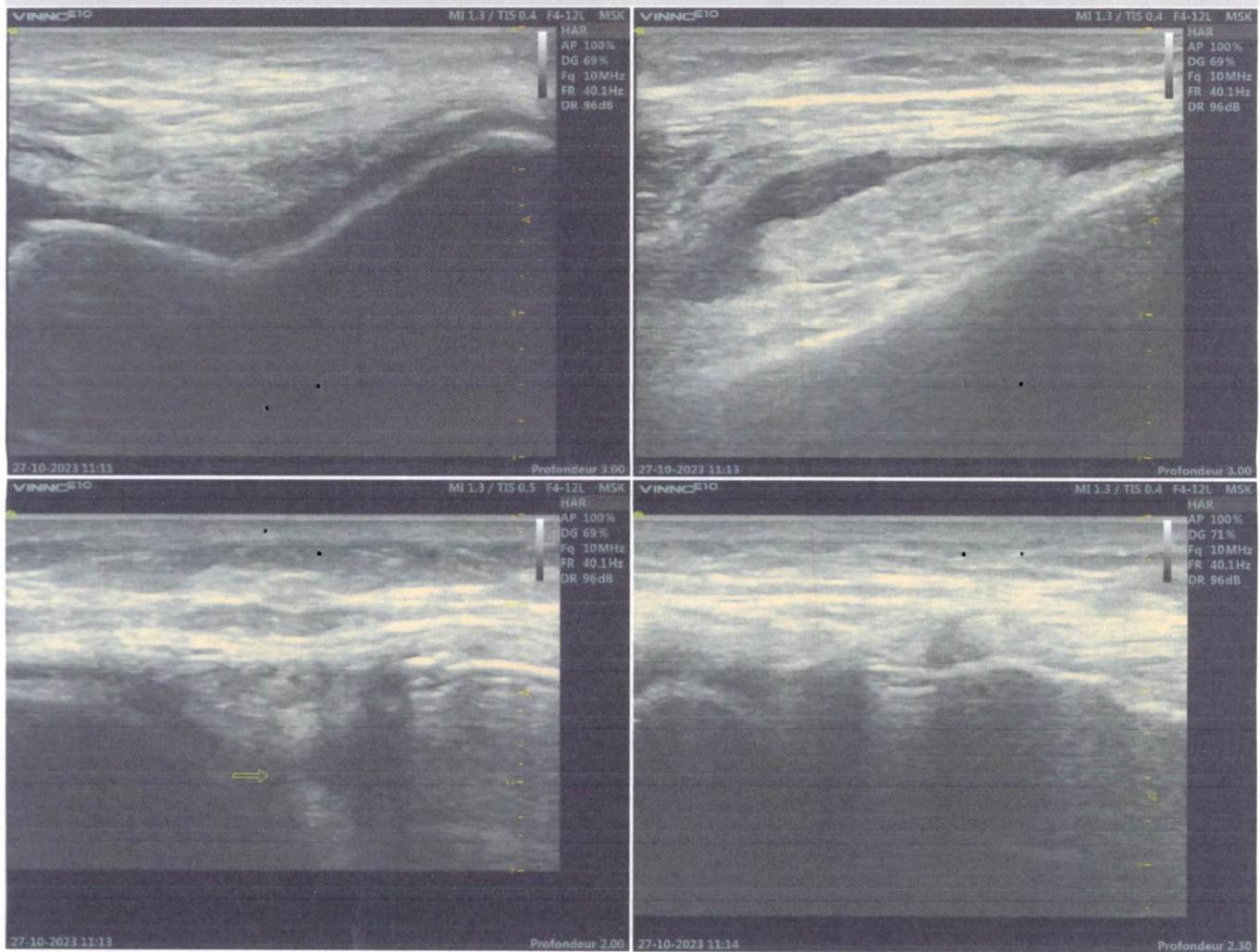


Info Patient

Nom:
Age:
Date d'examen: 10/27/2023
Ref.Medecin:

ID Patient:
Genre:
MedecinAct.:
Opérateur:

Image

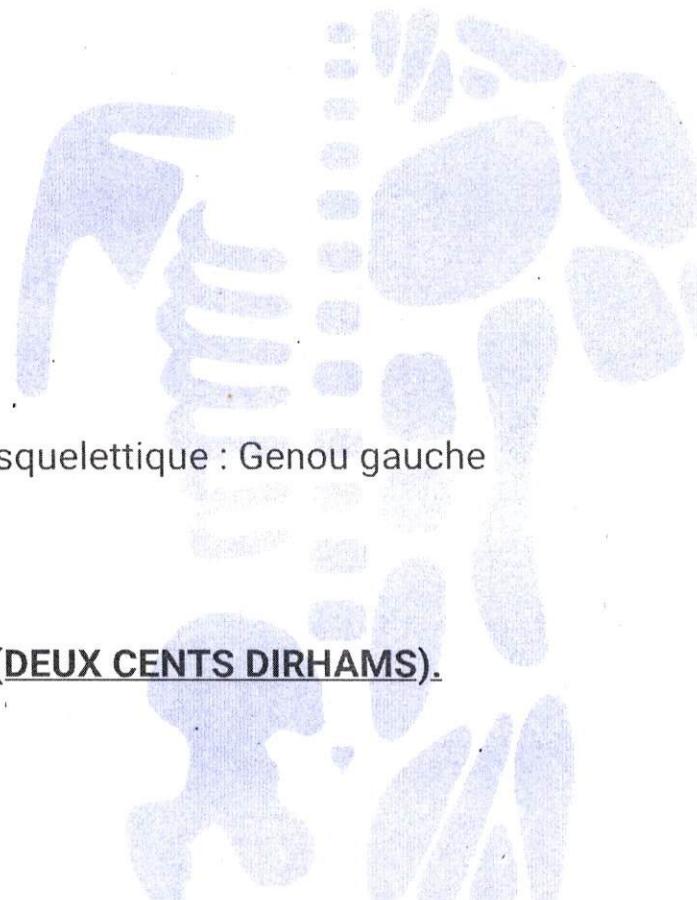


DR. OUASSIF ANISS**CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE****TRAUMATOLOGUE****OSTÉOPATHE**

27/10/2023

EXPERT ASSERMENTÉ**الدكتور وصيف أنيس****طبيب أخصائي****جراحة العظام والمفاصل****طب تقويم العظام والمفاصل، العمود الفقري****خبير قضائي****FACTURE N0436/23****Patient**

ATMANI Oufae

**Échographie musculo-squelettique : Genou gauche****REÇU DE : 200,00 DH (DEUX CENTS DIRHAMS).**

INPE : 091116343

Cachet et Signature du Médecin
Dr. ANISS OUASSIF
 ORTHOPÉDISTE
 TRAUMATOLOGUE
 159 Bd. Bourgogne - Casablanca
 Tel : 05 22 49 26 43